



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des lettres et des sciences humaines
École de langues

PLAN DE COURS

Niveau intensif III

FLE-2141 LANGUE ORALE ET ÉCRITE

DESCRIPTION DU COURS

OBJECTIFS

FORMULES PÉDAGOGIQUES

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

ÉVALUATION

DESCRIPTION DU COURS

**Ce cours s'adresse aux étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français.*

Ce cours vise à entraîner l'étudiant à l'utilisation du français requis lors d'échanges d'information nécessitant de la négociation du sens. À travers la réalisation de tâches et d'activités de communication s'appuyant sur son vécu lié aux études, au travail et aux loisirs, et faisant appel à de courtes descriptions et à de courtes narrations, il acquerra le vocabulaire et la syntaxe qui s'imposent. Il aura l'occasion d'approfondir sa connaissance de la culture québécoise.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Communiquer à l'oral et à l'écrit pour réaliser des tâches relativement complexes de la vie quotidienne et sociale.

OBJECTIFS PARTICULIERS

COMMUNICATION

Dans des échanges d'information nécessitant de la négociation du sens, l'apprenant sera capable, à l'oral et à l'écrit,

- de comprendre ou de demander le récit d'un événement au passé (bref souvenir, courte expérience personnelle, fait divers), et d'en produire un
- de comprendre ou de demander la description d'une personne, et de décrire une personne
- d'accepter, de refuser, de demander ou de donner un rendez-vous
- de comprendre ou de demander l'énoncé des projets d'autrui, et de décrire les siens
- de comprendre l'expression d'une hypothèse réaliste faite par autrui, de demander à autrui d'en formuler une et d'en formuler une
- de comprendre ou de demander l'expression d'une opinion sur un aspect de la vie quotidienne, d'exprimer une opinion sur un tel aspect et de demander à autrui d'en faire autant
- d'exprimer son accord ou son désaccord par rapport à une opinion formulée en la commentant brièvement et de demander à autrui d'en faire autant

CONTENU

À l'oral et à l'écrit:

- structures pour exprimer le but, la cause ou la conséquence dans la description d'un événement passé ou d'un projet, dans la formulation d'une hypothèse, dans le refus d'un rendez-vous ou dans l'expression d'une opinion
- formules habituelles pour prendre rendez-vous
- expressions de temps dans l'énoncé de ses habitudes quotidiennes au présent et au passé
- expressions de temps dans l'énoncé d'un événement vécu (bref souvenir, courte expérience personnelle, fait divers) ou d'un projet immédiat (durée d'un événement ou succession d'événements)
- expressions pour exprimer brièvement son opinion sur sa vie quotidienne (espace, temps, horaires, contraintes)

LEXIQUE

- adjectifs usuels pour décrire une personne physiquement et psychologiquement
- mots liés à la localisation géographique (noms de pays, points cardinaux, etc.) et spatiale
- connecteurs logiques (parce que, à cause de), de but (pour que, pour + infinitif) et de conséquence (alors, c'est pourquoi, de sorte que, etc.)
- expressions pour formuler une opinion
- connecteurs de temps (aujourd'hui, lundi, cette semaine, la semaine dernière, il y a 2 jours, etc.)

GRAMMAIRE en fonction du sens

- indicatif présent des verbes usuels (incluant les pronominaux) pour décrire une personne, pour formuler une hypothèse, pour exprimer une opinion, son accord ou son désaccord
- passé composé ou imparfait pour décrire un événement ou une situation dans le récit au passé
- accord du participe passé avec le sujet (auxiliaire être) ou avec le complément direct (auxiliaire avoir) dans le récit d'un événement passé
- phrases conditionnelles pour énoncer une condition réelle: *si + présent de l'indicatif, verbe au présent, au futur ou à l'impératif*
- futur proche et futur simple pour formuler des projets immédiats et éloignés

- subjonctif présent pour exprimer l'obligation, la cause ou le but
- utilisation des pronoms personnels directs et indirects en fonction des contraintes de la langue
- utilisation des déterminants et des pronoms possessifs et démonstratifs en fonction de l'exigence de communication
- gérondif pour illustrer la simultanéité de deux actions dans l'explication d'une manière de faire, d'une cause ou d'une condition

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

L'accent sera mis sur le travail en équipe lors de la réalisation de tâches. Toutefois, les formules pédagogiques varieront selon les objectifs à atteindre.

REMARQUES PARTICULIÈRES

La prestation de ce cours étant étroitement liée aux besoins des étudiants, il est possible que certains éléments du contenu soient modifiés. **Il va de soi que l'usage du français est de rigueur tant dans la classe qu'à l'extérieur de celle-ci.**

À l'extérieur des heures de classe, les étudiants **doivent** consacrer de leur temps à fréquenter le laboratoire multimédia, à écouter la radio, à regarder la télévision, à lire le journal et à participer le plus possible à des activités dans le milieu francophone et aux ateliers supervisés par l'équipe d'animation du programme FLE de l'École de langues.

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Les étudiants désireux de rencontrer l'enseignant prennent rendez-vous par courriel.

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Au cours de la session, l'enseignant évaluera l'atteinte des objectifs par l'étudiant en tenant compte des quatre habiletés: expression orale et expression écrite, compréhension orale et compréhension écrite.

Évaluations sommatives

<u>Évaluation</u>	<u>Pourcentage (%)</u>	<u>Date de l'évaluation</u>
Écrit I (expression et compréhension)	20 %	3 ^e semaine
Écrit II (expression et compréhension)	25 %	5 ^e semaine
Oral (expression et compréhension)	45 %	5 ^e semaine
Travaux	10 %	à partir de la 2 ^e semaine

Au premier cours, lors de la présentation du plan de cours, l'enseignant précisera les dates du calendrier des évaluations.

Évaluations formatives

Plusieurs tâches langagières seront proposées en classe et en ligne, avec rétroaction immédiate ou en différé.

Échelle des notes

Excellent : A+ = 93-100 A = 90-92 A- = 87-89

Très bon : B+ = 83-86 B = 80-82 B- = 77-79

Bon : C+ = 73-76 C = 70-72 C- = 67-69

Passable : D+ = 63-66 D = 60-62

Échec : E = 0-59

*En raison de son caractère intensif / semi-intensif, ce cours n'est pas soumis à la Politique facultaire sur les 30 %.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Matériel obligatoire

À venir

Matériel complémentaire

- *Bescherelle, La conjugaison pour tous*
- *Le Robert & Collins* (dictionnaire bilingue)
- *Larousse. Dictionnaire de poche* (bilingue)
- *Larousse. Dictionnaire illustré* (bilingue)

Ressources informatiques

Utilisation de CAN8 à la maison : <http://www.elul.ulaval.ca/can8/>

CAS PARTICULIERS

Retard et absence

Votre enseignant vous avisera des pénalités qui peuvent s'appliquer en cas de retard dans la remise d'un devoir ou d'un travail.

Toute absence non motivée à une évaluation entraîne la perte des points alloués à cette tranche de l'évaluation. En cas d'absence motivée à une évaluation, prière d'informer votre titulaire par courriel et de lui envoyer le formulaire que vous trouverez à la page suivante : <http://www.elul.ulaval.ca/etudiants/examens-absences-et-conflits-dhoraire/>.

En cas de conflit d'horaire avec un autre examen, vous avez la responsabilité de vous conformer aux directives en vigueur dans votre faculté.

MESURES D'ACCOMMODEMENT

Étudiants ayant une déficience fonctionnelle ou un handicap

Les étudiants ayant une déficience fonctionnelle ou un handicap peuvent être admissibles à des mesures d'accommodement lors des évaluations sommatives. Seules les recommandations apparaissant sur la lettre d'attestation émise par le Centre d'aide aux étudiants sont prises en considération.

Les étudiants ayant leur lettre d'attestation et désirant se prévaloir de ces mesures doivent :

1. remettre votre lettre d'attestation à votre enseignant;
2. prendre connaissance des [directives et conseils pour les examens avec mesures d'accommodement](#);
3. compléter un [formulaire de demande pour examens avec mesures d'accommodement \(EMA\)](#) dans les deux premières semaines de la session d'automne et d'hiver ou dans la première semaine de la session printemps-été.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- se procurer, distribuer ou accepter de recevoir d'une source quelconque, sans autorisation préalable de la personne responsable de l'activité universitaire sujette à évaluation, les questions ou réponse;
- obtenir ou fournir toute aide non autorisée, que cette aide soit individuelle ou collective, utiliser ou consulter la copie d'un autre étudiant, même si son contenu s'avère erroné ou inutile, ou copier, en tout ou en partie, un document qui a déjà fait l'objet d'une évaluation;
- être en possession de tout document, appareil ou instrument non autorisé, qu'il contienne ou non des renseignements en lien avec l'examen ou l'évaluation.

(Source : Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, art. 23 à 46)

Évaluer et citer ses sources

- www4.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/evaciter.html

Comment citer un document électronique

- www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoec.html

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 23 à 46 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Demande de révision de note

L'étudiant qui estime avoir été victime d'une erreur ou d'un traitement inéquitable peut faire une demande de révision de note en respectant les modalités fixées par le règlement des études et en remplissant le formulaire à l'adresse : <http://www.elul.ulaval.ca/etudiants/demande-de-revision-de-note/>